

Exemples de remboursement
Régime complémentaire frais médicaux



ESSENTIO
SOINS 1

Les exemples ci-dessous, sans valeur contractuelle, exprimés en euros, vous permettent d’estimer les remboursements **2026** de l’assurance maladie obligatoire, puis ceux de votre complémentaire (sous réserve de ne pas avoir atteint les plafonds, tels que définis dans les garanties) ainsi que les restes à charge éventuels.
Les hypothèses retenues pour la construction des exemples sont standardisées et correspondent au profil type d’assuré social suivant : **patient adulte de plus de 20 ans, résidant en métropole, relevant du RÉGIME GÉNÉRAL de l’assurance maladie obligatoire, sans exonération du ticket modérateur, respectant le parcours de soins coordonnés.**

Exemples	Coût de la prestation*	Remboursement du régime général de la Sécurité sociale	Remboursement du régime complémentaire d'assurance maladie	Reste à charge
Soins courants				
MÉDECIN TRAITANT Consultation d’un médecin traitant généraliste sans dépassement d’honoraires	30 € Tarif conventionnel ⁽¹⁾	19 €	9 €	2 € dont 2 € de participation forfaitaire Sécurité sociale non remboursable
MÉDECIN SPÉCIALISTE GYNÉCOLOGIE MÉDICALE Consultation d’un médecin spécialiste sans dépassement d’honoraires	40 € Tarif conventionnel ⁽¹⁾	26 €	12 €	2 € dont 2 € de participation forfaitaire Sécurité sociale non remboursable
MÉDECIN SPÉCIALISTE GYNÉCOLOGIE MÉDICALE Consultation d’un médecin spécialiste avec dépassement d’honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l’OPTAM ou l’OPTAM-ACO)	53 € Prix moyen national de l’acte	26 €	25 €	2 € dont 2 € de participation forfaitaire Sécurité sociale non remboursable
MÉDECIN SPÉCIALISTE GYNÉCOLOGIE MÉDICALE Consultation d’un médecin spécialiste avec dépassement d’honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l’OPTAM ou l’OPTAM-ACO)	66 € Prix moyen national de l’acte	14,10 €	6,90 €	45 € dont 2 € de participation forfaitaire Sécurité sociale non remboursable

* Les tarifs moyens nationaux sont mis à la disposition des organismes complémentaires d’assurance maladie afin qu’ils puissent renseigner les exemples de remboursement prévus dans l’Engagement relatif à la lisibilité des garanties.

⁽¹⁾ Reste à charge : participation forfaitaire.

DPTAM : Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM-ACO** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée Anesthésie, Chirurgie et Obstétrique

Exemples de remboursement
Régime complémentaire frais médicaux



ESSENTIO
SOINS 2

Les exemples ci-dessous, sans valeur contractuelle, exprimés en euros, vous permettent d’estimer les remboursements **2026** de l’assurance maladie obligatoire, puis ceux de votre complémentaire (sous réserve de ne pas avoir atteint les plafonds, tels que définis dans les garanties) ainsi que les restes à charge éventuels.
Les hypothèses retenues pour la construction des exemples sont standardisées et correspondent au profil type d’assuré social suivant : **patient adulte de plus de 20 ans, résidant en métropole, relevant du RÉGIME GÉNÉRAL de l’assurance maladie obligatoire, sans exonération du ticket modérateur, respectant le parcours de soins coordonnés.**

Exemples	Coût de la prestation*	Remboursement du régime général de la Sécurité sociale	Remboursement du régime complémentaire d'assurance maladie	Reste à charge
Soins courants				
MÉDECIN TRAITANT Consultation d’un médecin traitant généraliste sans dépassement d’honoraires	30 € Tarif conventionnel ⁽¹⁾	19 €	9 €	2 € dont 2 € de participation forfaitaire Sécurité sociale non remboursable
MÉDECIN SPÉCIALISTE GYNÉCOLOGIE MÉDICALE Consultation d’un médecin spécialiste sans dépassement d’honoraires	40 € Tarif conventionnel ⁽¹⁾	26 €	12 €	2 € dont 2 € de participation forfaitaire Sécurité sociale non remboursable
MÉDECIN SPÉCIALISTE GYNÉCOLOGIE MÉDICALE Consultation d’un médecin spécialiste avec dépassement d’honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l’OPTAM ou l’OPTAM-ACO)	53 € Prix moyen national de l’acte	26 €	25 €	2 € dont 2 € de participation forfaitaire Sécurité sociale non remboursable
MÉDECIN SPÉCIALISTE GYNÉCOLOGIE MÉDICALE Consultation d’un médecin spécialiste avec dépassement d’honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l’OPTAM ou l’OPTAM-ACO)	66 € Prix moyen national de l’acte	14,10 €	18,40 €	33,50 € dont 2 € de participation forfaitaire Sécurité sociale non remboursable

* Les tarifs moyens nationaux sont mis à la disposition des organismes complémentaires d’assurance maladie afin qu’ils puissent renseigner les exemples de remboursement prévus dans l’Engagement relatif à la lisibilité des garanties.

⁽¹⁾ Reste à charge : participation forfaitaire.

DPTAM : Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM-ACO** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée Anesthésie, Chirurgie et Obstétrique